



Association des Riverains du Lac des Pins Rouges

Bulletin 2014-1

Résultats du sondage de l'été 2013

Chers amoureux du lac des Pins Rouges,

Comme vous le savez tous, votre association de riverains a mené un sondage sur la navigation dans le cadre de son plan d'action sur le sujet. Ce bulletin est dédié à vous en présenter les principaux résultats.

Votre conseil d'administration tient d'abord à vous remercier, tous et chacun des répondants, de votre participation en grand nombre à ce sondage: 46 questionnaires sur un total de 70 ont été retournés, soit un taux de participation de près de 66%.

Dans ce document, vous trouverez d'abord la méthodologie suivie, les résultats obtenus, et en conclusion les grandes lignes des actions qui seront entreprises par votre association. Vous trouverez également en annexe des tableaux présentant les détails sur la répartition des réponses au questionnaire.

Méthodologie

Lors de notre dernière assemblée générale du mois de mai 2013, cinq personnes se sont portées volontaires pour la compilation du sondage. Nous avons formé un sous-comité formé des personnes suivantes :

Membres du CA :

- Mathieu Lemay, président
- Audry Larocque, membre du CA
- Yvon Brissette, secrétaire-trésorier

Membres de l'association :

- Lisa Bolduc
- François Lemay

Ces personnes ont tenu des réunions pour discuter et compiler les réponses reçues.



Comme mentionné dans les derniers bulletins de votre association (que vous pouvez consulter sur notre site internet à l'adresse www.arldpr.org), il est bon de vous signaler que le but de cette démarche est de rechercher un consensus entre les riverains au sujet de l'utilisation du lac comme espace commun de villégiature.

Faits saillants

Les réponses au sondage, et surtout aux questions ouvertes, ont permis d'identifier les principales préoccupations des riverains, qui seront également les principaux champs d'action de votre association dans les années à venir.

La principale préoccupation des riverains est la qualité de l'eau. Bien que la plupart des répondants estime que celle-ci soit bonne à excellente, une majorité de répondants croient qu'il est important de prendre des mesures pour la conserver ou l'améliorer.

En deuxième lieu, les riverains sont préoccupés par l'état des berges et de l'environnement, le civisme entre les riverains, la navigation, et le bruit (provenant des chemins ou du lac). Au sujet de la navigation, plus de 80% des répondants se sont prononcés en faveur d'une certaine réglementation, et une majorité de répondants souhaite que les moteurs à essence demeurent permis.

Finalement, les autres enjeux qui préoccupent le plus les riverains sont la vitesse sur les chemins, l'état des fosses septiques, et la pêche.

Il est à noter que certains répondants au sondage nous ont fait part de leur désaccord quant aux actions entreprises par le conseil d'administration, mais la très grande majorité des répondants est satisfaite du travail accompli. Soyez assurés que tous les commentaires ont été pris en compte, peu importe leur nature.

Résultats

Résidences et identification

Tous les répondants se sont identifiés et nous vous en remercions. Aucun questionnaire ne nous est parvenu anonymement et vous pouvez en être fiers, car cela dénote un esprit de confiance dans vos opinions.

Nous pouvons vous dire qu'une grande majorité des gens sont propriétaires autour du lac depuis plus de 15 ans et que ceux-ci veulent continuer d'y venir et profiter du lac. Il y a au moins cinq personnes qui résident en permanence autour du lac. Une grande partie des propriétaires y viennent surtout l'été.



Activités pratiquées par les riverains

Voici la liste des activités les plus prisées ou que vous aimeriez pratiquer à votre lac :

1. La marche (76%)
2. La navigation non motorisée (74%)
3. Sports nautiques non motorisés (72%)
4. La pêche (70%)
5. Le VTT et la navigation de plaisance motorisée (57% chacun)
6. Le patinage (54%)

Environnement: qualité de l'eau, bruit et descente publique

Les réponses obtenues à la question « au sujet de l'environnement, quelle est votre opinion sur les sujets suivants », sont détaillées dans le tableau ci-dessous (excluant la réponse « ne sais pas »).

	Mauvais	Moyen	Bon
Qualité de l'eau du lac	0%	14%	86%
État de la bande riveraine	0%	29%	71%
État pollution lumineuse	0%	11%	89%
Quantité de poisson	23%	53%	23%
Grosseur moyenne des poissons	13%	63%	25%
Niveau de bruit dû à la circulation routière	18%	36%	47%
Niveau de bruit dû au voisinage	2%	23%	75%
Niveau de bruit dû à la navigation	16%	23%	61%
Implication de la municipalité	28%	36%	36%

Les réponses obtenues à ces questions permettent de constater que

- la qualité de l'eau du lac est jugée bonne
- l'état de la bande riveraine est jugé bon
- la quantité et la grosseur des poissons sont jugées moyennes
- le niveau de bruit causé par vos voisins ne semble pas être une préoccupation

Selon ces résultats, nombreux sont ceux qui jugent que la qualité de l'eau et de l'environnement au lac des Pins Rouges sont de bonne qualité, malgré que la pêche puisse être meilleure.

Dans la section sur les impacts de la descente publique sur le lac et les riverains, 60% des répondants ont mentionné être préoccupés par l'impact sur la navigation, la pêche et le bruit des utilisateurs. Plus de 78% êtes préoccupés par un éventuel impact négatif de la descente publique sur la qualité de l'eau.



Embarcations

Nous constatons ici que 38% des répondants possèdent une embarcation non-motorisée, que 35% ont une embarcation propulsée à l'essence et 23% par une propulsion électrique. De tous les répondants seulement 4% possèdent une motomarine.

Pour ceux qui possèdent un moteur à essence 58% ont un moteur à 2 temps versus 42% un moteur à 4 temps.

Cohabitation entre utilisateurs du lac et impact de la navigation

Plus de 70% des répondants ont une opinion excellente et bonne de la cohabitation entre les utilisateurs du lac.

Pour la qualification de la navigation motorisée et son impact sur le lac, nous avons un éventail de réponses réparties de la façon suivante : 1/3 la trouve élevée, 1/3 acceptable et 1/3 peu élevée. Il n'y a donc pas vraiment une tendance marquée sauf pour la navigation non-motorisée où plus de 60% des répondants la trouvent peu élevée.

Quand il s'agit de qualifier la navigation motorisée, 55% des répondants (sur 44 réponses) la qualifient de légèrement désagréable, de déplaisante ou d'irritante, alors que 41% la qualifient de plaisante ou de divertissante. Les résultats sont donc partagés, avec une faible majorité de répondants qui n'apprécie pas la navigation motorisée.

Réglementation de la navigation

Sur la réglementation de la navigation, les avis sont partagés et on peut en dégager les points suivants :

- Les moteurs à essence devraient demeurer permis (67% de 39 répondants)
- Les résidents sont en grande majorité favorables à une réglementation (82% de 45 répondants)
- Les motomarines devraient être interdites complètement (67% de 42 répondants)
- Les sports de traine (61% de 44 répondants) et la vitesse (68% sur 40 répondants) devraient être limités.
- La navigation dans les zones écosensibles devrait être règlementée (70% de 40 répondants).

Conclusion et plan d'action

Nombreux sont ceux qui jugent que la qualité de l'eau et de l'environnement au lac des Pins Rouges sont de bonne qualité. Grâce aux réponses obtenues, on peut aisément conclure que la majorité des riverains souhaite conserver la tranquillité sur et autour du lac. Nous avons conscience que nous devons tous participer à protéger son environnement. De fait, un des commentaires mentionné par plus de 80% des répondants est qu'il faut s'assurer de conserver



la qualité de l'eau. Comme vous le savez, votre association de riverains travaille déjà activement sur cet aspect.

Au sujet de la navigation, les avis sont partagés. Les répondants ne veulent pas majoritairement interdire les moteurs à essence mais, plutôt, en limiter les impacts négatifs (la vitesse, le bruit excessif et l'impact environnemental). Le comité croit que ces effets négatifs de la navigation motorisée pourraient être grandement atténués par une meilleure conscientisation ainsi que l'adoption de comportements responsables. Ainsi, puisque plus de 80% des répondants se sont prononcés en faveur d'une certaine réglementation, le comité d'analyse du sondage débutera la préparation d'un guide en ce sens. Ce guide intégrera également des propositions pour répondre aux attentes des riverains quant à la préservation de l'environnement du lac des Pins Rouges. Ce guide préliminaire sera évidemment présenté à l'ensemble des riverains pour discussion.

Nous vous remercions encore de votre participation et du temps que vous avez pris pour nous communiquer vos impressions et vos opinions sur des sujets qui ne font pas l'unanimité. Merci de la part des membres de votre comité du sondage

Rappel cotisation

Afin que l'Association soit représentative de tous les riverains, afin de donner une crédibilité à nos actions, et afin de permettre le fonctionnement normal de l'association, il est primordial de vous inscrire en tant que membre et de payer votre cotisation. Pour cette troisième année, le coût de la cotisation est de 40\$. Vous pouvez faire parvenir votre chèque libellé au nom de l'Association des Riverains du Lac des Pins Rouges à l'adresse suivante :

Association des Riverains du Lac des Pins Rouges
820 Boulé
Longueuil, Qc., J4J 1T4

Si vous avez des idées ou des commentaires à nous soumettre, envoyez-les à notre adresse courriel : arldpr@hotmail.com. Consultez aussi notre site internet au www.arldpr.org.



Préservez l'environnement ! Faites-nous parvenir une adresse courriel, et nous vous ferons parvenir nos prochains communiqués par voie électronique. En plus de préserver l'environnement, votre association fera meilleur usage de votre contribution annuelle!